

**10SELARL HUIS AINTER
Angelina MICHEL-WAGNER
Huissier de Justice Associé
18, Place du 08 Mai 1945
01500 – AMBERIEU EN BUGEY**

PROCES VERBAL

PROCES VERBAL

DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT

ET LE : QUATORZE DECEMBRE

A LA REQUETE DE :

**CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE RHONE ALPES, Banque
coopérative dont le siège social est Tour Incity - 116 Cours Lafayette - BP
3276 - 69404 LYON CEDEX 3, immatriculée au RCS de LYON n°
384.006.029 représentée par le Président de son directoire demeurant es
qualité audit siège,**

LAQUELLE M'EXPOSE :

« Qu' [REDACTED] t de payer valant saisie a été signifié à [REDACTED] z et Mm [REDACTED] son épouse, demeurant ensemble Bât C6 l'Etraz –Ave St Exupéry a LAGNIEU, par acte en date du 10.10.2018.

« Que ce commandement porte sur un ensemble immobilier en copropriété situé à LAGNIEU 01150 au 32 Rue Charles de Gaulle comprenant 3 niveaux et cadastré Section AC n° 830 – 32 Avenue Charles de Gaulle pour 1 a 00ca.

« Et plus particulièrement un appartement T2 (Lot n° 1) d'une surface de 29,53 m² et les 125/1000èmes de la copropriété du sol et des parties communes générales.

Et un appartement T2 (Lot n° 3) d'une surface de 35,85 m² et les 151/1000èmes de la copropriété du sol et des parties communes générales.

« Qu'en vue de la poursuite de la procédure aux fins de saisie immobilière, il me demande de procéder au PV descriptif desdits appartements.

C'EST POURQUOI, DEFERANT A CETTE REQUETE,

Je soussignée Angéline MICHEL-WAGNER, Huissier de Justice associée de la SELARL HUIS AINTER, nommée à la résidence d'AMBERIEU EN BUGEY, et y demeurant 18, Place du 8 Mai 1945,

Me suis transportée ce jour, commune de LAGNIEU, 32 Rue Charles de Gaulle où j'ai constaté ce qui suit :

L'ensemble immobilier cadastré Section AC n° 830 situé au 32 Ave du Gl De Gaulle à LAGNIEU 01150 est composé d'un immeuble de 3 niveaux.

La façade d'entrée est orientée Nord-Est.

L'immeuble est mitoyen sur un côté.

Il s'agit d'un immeuble ancien, dont la façade est décrépie et en mauvais état.

Les 2 appartements T2 appartenant à M. et [REDACTED] sont situés au RDC, avec ouverture sur l'avenue Charles de Gaulle.





APPARTEMENT LOT N° 1 :

Il s'agit de l'appartement situé en façade côté gauche.

La porte d'entrée de l'immeuble ancienne et en mauvais état ouvre sur un petit hall de dégagement sale et en mauvais état qui dessert la montée d'escalier de l'étage supérieur et la porte de l'appartement Lot n° 1.

La porte d'entrée de l'appartement est en peinture, sale, vieille et en mauvais état. Le chambranle de la porte est endommagé.

Cet appartement est occupé par M. LECLAND Olivier locataire selon contrat sous seing privé non daté avec prise d'effet du 21.02.2015 pour un montant de 400€. M. LECLAND me précise qu'il règle une somme de 380€/mois et que ces loyers lui sont réclamés par la SELARL MJ ALPES mandataire liquidateur de [REDACTED]

Je visite l'appartement en compagnie de Mme CLERC Patricia, voisine de M. LECLAND Olivier, qui détient une clé, et qui l'a préalablement téléphoniquement autorisé.

L'appartement est composé d'une pièce à vivre avec cuisine, d'une chambre et d'une salle d'eau.

L'appartement est vétuste et en mauvais état d'entretien. Il est chauffé par convecteurs électriques, sans aération.

PIECE A VIVRE :

Le sol est en carrelage.

Les murs sont blancs de peinture.

Le plafond est blanc de peinture.

En façade Nord/Est, une fenêtre double vitrage PVC donne sur la rue.

Un ancien convecteur radiant électrique.

Un coin évier équipé d'un évier inox 1 bac avec au-dessus un ancien fenestron.

Un pan carrelé autour de l'évier.

Une bouche de VMC au plafond.

Une porte en bois pleine ouvre sur la chambre.





CHAMBRE :

Sol carrelé.

Murs en badigeon blanc ainsi que le plafond.

Une ancienne fenêtre menuiserie bois barreaudée ouvre sur la façade arrière Sud/Ouest.

Un petit convecteur radiant.

Présence d'humidité.



Dans la chambre une porte pleine ouvre sur la salle d'eau.

SALLE d'EAU :

Sol carrelé.

Murs toilés blancs.

Plafond toilé blanc.

Un coin avec bac à douche et murs carrelés.

Un ancien lavabo sur colonne.

Un ancien WC avec chasse d'eau dorsale.

Un petit convecteur électrique.



APPARTEMENT LOT N° 3 :

Il s'agit de l'appartement situé en façade côté droit.

La porte d'entrée vétuste et en mauvais état, en façade sur rue ouvre directement sur la pièce à vivre de l'appartement.

Cet appartement est occupé par Mme CLERC Patricia, locataire qui n'est pas en mesure de me présenter le bail mais qui me déclare occuper les lieux depuis le 04.01.2015 et régler un loyer de 450€ à MJ ALPES, mandataire liquidateur de M.



Je visite l'appartement accompagnée de Mme CLERC Patricia.

L'appartement est composé d'une pièce à vivre, d'une cuisine, d'une chambre et d'une salle d'eau.

L'appartement est vétuste et en mauvais état d'entretien.

Il n'est pas équipé de système de chauffage.

PIECE A VIVRE :

Sol carrelé.

Murs toilés jaunes.

Plafond en peinture blanche.

Une fenêtre double vitrage PVC équipée de barreaudage ouvre sur la façade avant Nord/Est.

Une ouverture donne sur l'espace cuisine.

Une porte pleine ouvre sur la chambre à coucher.

COIN CUISINE :

Sol carrelé.

Murs toilés jaunes.

Plafond toilé blanc.

Une fenêtre PVC double vitrage ouvre sur la façade avant Nord/Est.

Un bac évier avec paillasse en faïence.





Une porte ouvre sur la salle d'eau.

SALLE D'EAU :

Sol carrelé.

Murs toilés orange.

Plafond en badigeon.

Une bouche d'aération.

Un recoin avec bac à douche.

Un petit lavabo.

Un WC.



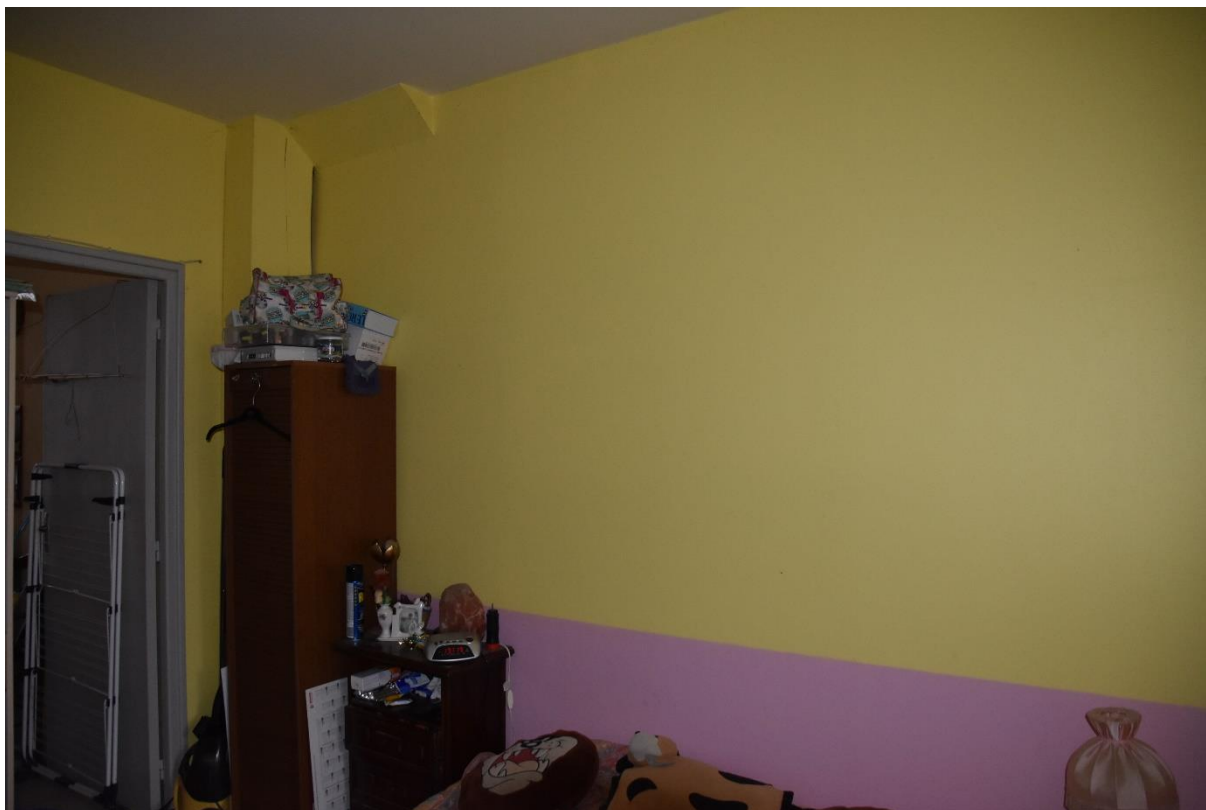
CHAMBRE :

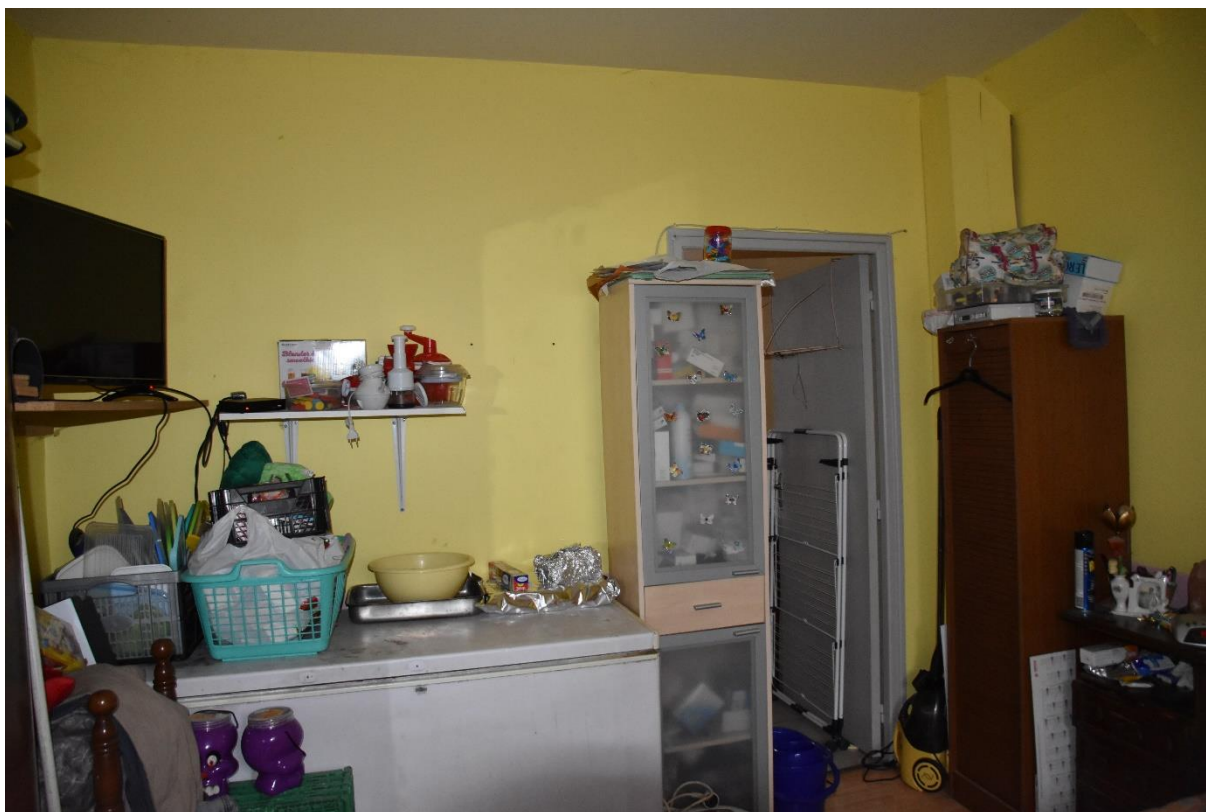
Sol en parquet stratifié.

Murs toilés jaunes et rose.

Plafond en badigeon blanc.

Une fenêtre PVC double vitrage ouvre sur l'arrière façade Sud/Ouest.





Terminant par-là ma mission, je me retire et de ce que dessus, je dresse le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit. COUT : 374.89€